

14<sup>ème</sup> édition  
**JOURS VERTS**

du 30 avril au 9 mai 2019



**Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau**  
Brette-les-Pins Challes Changé Parigné-l'Évêque Saint-Mars-d'Outille

Depuis 2006, la Communauté de Communes organise, au printemps, une grande manifestation à l'attention des écoliers de cycle III de l'ensemble du territoire communautaire. Abordant quatre thèmes (la gestion des déchets, les énergies, l'eau, la biodiversité), les Jours Verts sont l'occasion de faire découvrir les bons comportements de façon ludique et pédagogique.

## une journée au lycée

### Le déroulé de la journée

Les Jours Verts ont lieu en extérieur, dans l'enceinte du lycée André Provots de Bretteles-Pins, pendant une journée entière. Chaque classe est divisée en groupes de 12 élèves maximum encadrés par un adulte. Chaque groupe, muni d'un plan du site, est autonome et passe d'atelier en atelier.

Les ateliers, au nombre de quatre, durent une heure et peuvent comporter une ou plusieurs activités. Ils abordent les thématiques de l'eau, la biodiversité, l'énergie et les déchets. Ils se composent d'un temps ludique et d'un temps d'échange avec l'animateur pour réfléchir aux notions abordées pendant la phase de jeu et d'observation.

Deux ateliers sont réalisés le matin, deux l'après-midi. En fin de journée, un goûter est proposé et chaque enfant repart avec un petit cadeau écoresponsable.

**!** chaque élève est prié d'apporter son pique-nique pour le repas du midi.



## 1 - Les amis du jardin

**Objectifs :** identifier et comprendre le rôle de la faune vivant dans le compost ; découvrir comment lutter naturellement contre les nuisibles du jardin.

Dans un premier temps, les enfants observent à l'œil nu et à la loupe binoculaire des animaux vivant dans le compost et tentent d'en établir une classification. Puis, ils fabriquent un lombricomposteur qui sera rapporté en classe et permettra de voir au fil du temps l'action des vers sur la transformation du sol.

Divisés ensuite en deux équipes, les enfants s'affrontent dans un jeu de memory grandeur nature qui consiste à associer l'animal nuisible à celui qui le mange aidant ainsi à protéger les cultures.

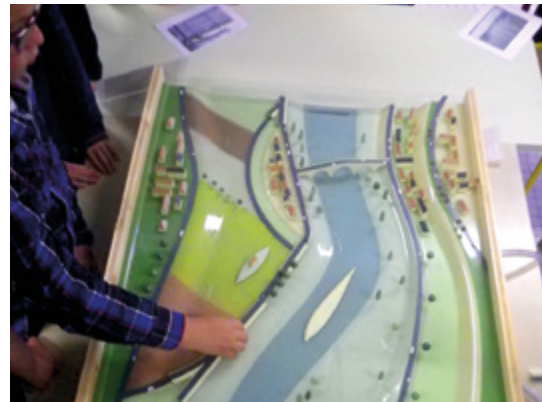


## 2 - La source des inondations

**Objectif :** comprendre comment se produit une inondation et quel rôle joue l'humain en amont et en aval de celle-ci.

Interprétant les rôles d'habitants et d'élus locaux d'une commune, les élèves abordent au cours d'une séance de conseil municipal fictive les conséquences d'une crue survenue quelques jours plus tôt et cherchent des solutions pour y remédier.

Dans un second temps, grâce à une maquette permettant de simuler une crue, ils expérimentent plusieurs aménagements des bords de Loire afin de visualiser leurs effets sur l'écoulement de l'eau.



## 3 - Agissons, ça chauffe !

**Objectif :** aborder la notion de bilan carbone pour comprendre les impacts des activités humaines sur le climat.

Grâce à un jeu informatique, les élèves découvrent l'évolution du cycle du gaz carbonique au cours de l'histoire et calculent la quantité de gaz à effet de serre qu'ils émettent suivant leur façon d'agir au quotidien.

Dans un second temps, ils sont invités à associer les photographies d'une exposition sur les changements climatiques avec des textes expliquant leurs conséquences.



## 4 - Le défi des sens

**Objectif :** apprendre à identifier la faune et la flore en forêt grâce à la vue, l'ouïe, l'odorat et le toucher.

Les enfants tournent la roue des sens pour se voir attribuer un défi de reconnaissance sonore, tactile, olfactive ou visuelle d'éléments de la forêt ou un défi impliquant une action ludique.

Puis ils réalisent par groupes des œuvres de land art à partir d'éléments collectés dans la forêt.

● Afin de se protéger des tiques, les enfants sont invités à porter pantalons, chaussettes et chaussures fermées.



### Chante pour la planète !

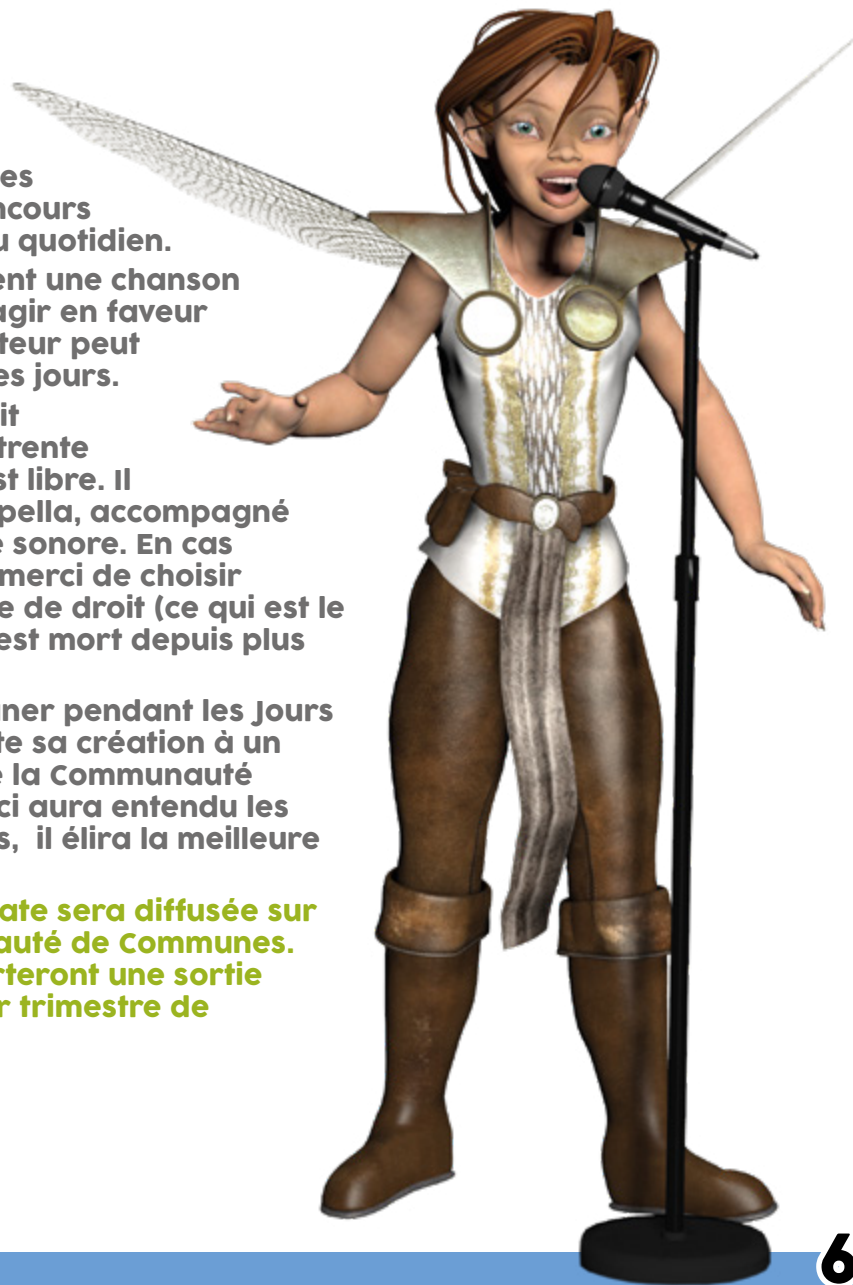
La Communauté de Communes propose à toutes les classes de participer à un concours sur le thème des écogestes du quotidien.

Par classe, les enfants inventent une chanson décrivant plusieurs façons d'agir en faveur de l'environnement que l'auditeur peut adopter dans sa vie de tous les jours.

La durée de la chanson ne doit pas excéder deux minutes et trente secondes. Le genre musical est libre. Il est possible de chanter a cappella, accompagné d'instruments ou d'une bande sonore. En cas d'utilisation d'un air existant, merci de choisir expressément une œuvre libre de droit (ce qui est le cas lorsque son compositeur est mort depuis plus de soixante-dix ans).

Au moment de la pause déjeuner pendant les Jours Verts, chaque classe interprète sa création à un jury constitué de membres de la Communauté de Communes. Lorsque celui-ci aura entendu les créations de toutes les classes, il élira la meilleure proposition.

La chanson de la classe lauréate sera diffusée sur le site internet de la Communauté de Communes. Les élèves vainqueurs remporteront une sortie surprise organisée au dernier trimestre de l'année scolaire.



L'organisation des Jours Verts est gérée de façon transversale par plusieurs services de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau. Suivant la nature de votre question, veuillez vous adresser à la personne concernée :

+ Contenu pédagogique des activités

Karine Leroy - Service Environnement

tél : 02 43 40 06 16

courriel : kleroy@sudestmanceau.com

+ Organisation logistique (transports, date de venue, composition des groupes...)

Claire Vaudron - Service Animation Jeunesse

tél : 02 43 40 08 28

courriel : cvaudron@sudestmanceau.com

+ Conception des supports d'animation

Cécile Hervé-Boscolo / Émilie Gervais - Service Communication

tél : 02 43 40 18 38 / 02 43 40 48 68

courriel : cherveboscolo@sudestmanceau.com / egervais@sudestmanceau.com

+ Coordination et encadrement sur place

Annabella Lefèvre

tél : 06 86 75 30 29

L'équipe se tient à votre disposition pour tout renseignement.

À bientôt pour les Jours Verts !

**Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau**  
**rue des Écoles - CS 40015**  
**72250 Parigné-l'Évêque**  
**tél : 02 43 40 09 98 / fax : 02 43 40 18 76**  
**courriel : [communaute.communes@sudestmanceau.com](mailto:communaute.communes@sudestmanceau.com)**

**<http://www.cc-sudestmanceau.fr>**

**Document rédigé, mis en page et imprimé par**  
**les services de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau.**  
**Visuels : Communauté de Communes p.1-4a-5b-6 ; DR p.3-4b-5a**  
**Ne pas jeter sur la voie publique.**